

Numéro du projet : R.042138.001 – Rénovation majeure (Bâtiment 8) - Cowansville

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement.  
Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

---

## DESSINS

### 1. ÉLECTRICITÉ

#### 1. E008 – Électricité - Détails

1. Ce plan est réémis avec des changements sur certains détails.

#### 2. E009 – Électricité – Bâtiment 8 – Nouveaux panneaux

1. Le transformateur P1-08-TBF, 600V-120/208 V, 15 kVA, facteur K13, devra avoir une élévation de température de 80 degrés celcius.

### 2. MÉCANIQUE

#### 1. M121 – Mécanique – Bâtiment 8 – Réaménagement ventilation toit – Schéma de contrôle

1. Schéma de contrôle des ventilateurs d'évacuation des hottes de cuisine : Sur chacun des panneaux de contrôle des hottes de cuisine, ajouter les points de contrôle suivants :

- Arrêt / Départ forcé (SB)
- Contact d'alarmes (EA)
- Contact pour faire fonctionner le système de compensation (EB)

## DEVIS

### 1. Section 01 90 00 - Mécanique/Électricité – Conditions spécifiques

1. Ajouter l'article 1.12.5 suivant :

Les conduits et les boîtes requis pour les systèmes des divisions 27 « Communications » et 28 « Sécurité et protection électroniques » doivent être fournis et installés par l'entrepreneur en électricité (E) et selon les termes de la division 26 « Électricité ».

### 2. Section 26 09 24 – Commandes d'éclairage basse tension

1. Ajouter l'article 2.5 suivant :

#### **2.5 INTERFACE DE CONTRÔLE**

- .1 Interface de contrôle autonome dans chaque panneau à relais.
- .2 Alimentation à 24 V c.a.

Numéro du projet : R.042138.001 – Rénovation majeure (Bâtiment 8) - Cowansville

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement.  
Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

---

- .3 Chaque interface doit avoir un nombre approprié de sorties vers les relais d'éclairage :
  - .1 Chaque sortie « EN » et « HORS » doit pouvoir commuter jusqu'à quatre relais d'éclairage;
  - .2 Chaque module doit être muni de cinq entrées programmables;
  - .3 Chaque entrée doit pouvoir actionner n'importe quel groupe de relais;
  - .4 Un avertissement lors d'une séquence « HORS » doit être disponible sur chaque entrée. Les interrupteurs raccordés aux relais du groupe ou aux entrées concernées peuvent empêcher le signal « HORS » après l'avertissement;
  - .5 La programmation des entrées ne doit pas être perdue lors d'une panne de courant.
- .4 Un contrôle numérique direct à partir de l'automate programmable de sécurité physique de l'édifice peut être accompli avec un petit module enfichable. Un accès numérique pour les actions et les paramètres suivants doit être fourni :
  - .1 Fonction « EN » / « HORS » de chaque sortie de relais;
  - .2 État de marche réel de chaque relais;
  - .3 Rapport montrant si un relais est raccordé ou non à une sortie;
  - .4 Activation de chacune des cinq entrées;
  - .5 Programmation des cinq entrées.

Électricité  
Préparé par : Stéphane Gignac, ing.

Mécanique  
Préparé par : Marc-André Trépanier, ing.